

## **Le Parlement européen vote une résolution pour des mesures de relance et de solidarité contre le coronavirus**

Lors de sa séance du 17 avril 2020, les parlementaires européens du Parti Populaire Européen, les socialistes et démocrates, de Renouveau et des Verts ont voté majoritairement (395 voix pour/171 voix contre et 128 abstentions) une résolution commune pour saluer les mesures budgétaires déjà prises et demandent des mesures de relance et de reconstruction massives financées par un budget à long terme et renforcées par les fonds existants et des obligations garanties par le budget de l'Union européenne. Le pacte vert (green deal) et la transition numérique doivent être au cœur de ces investissements d'avenir. Ils demandent également la création d'un régime européen de réassurance chômage permanent et d'un fonds de solidarité européen contre le coronavirus pour les efforts financiers en matière de santé dans tous les états membres et des pouvoirs élargis à l'UE afin d'agir en cas de menaces sanitaires transfrontalières. Ils insistent pour maintenir les frontières ouvertes pour les biens essentiels (médicaments, dispositifs médicaux et de protection, les denrées alimentaires) et soutiennent la création d'un mécanisme européen de réaction en matière sanitaire et d'une approche coordonnée pour le déconfinement. Ils expriment leurs vives inquiétudes sur la prolongation indéfiniment de l'état d'urgence en Hongrie et la modification du code électoral en Pologne incompatible avec les valeurs européennes de démocratie et souhaitent un canal d'information européen pour lutter contre la désinformation.

## **Modification du budget de l'UE pour 2020.**

Le 14 avril 2020 le Conseil a adopté les modifications budgétaires pour mettre à la disposition de la lutte contre la pandémie du Covid-19 la quasi-totalité de son budget. Les engagements ont augmenté de **3,57** milliards d'€ et s'élèvent à **172,2** milliards d'€. Les paiements ont aussi augmenté de **1,6** milliard d'€ pour atteindre **152,2** milliards d'€. Dont **3,1 milliards d'€ pour lutter contre le Covid-19** (2,7 milliards d'€ comme instruments de soutien d'urgence et 415 millions d'€ pour la protection civile dans l'UE), 350 millions d'€ d'assistance à la Grèce en réponse à l'augmentation de la pression migratoire et 100 millions d'€ de soutien à la reconstruction post-séisme en Albanie. A l'issue du Conseil Européen du 23 avril 2020, dans sa conférence de presse E. MACRON a rappelé « **Il nous faut une réponse solidaire, organisée et forte** » qui doit renforcer l'autonomie stratégique vers « la souveraineté européenne » économique, industrielle, stratégique, militaire, technologique, environnementale. Déjà la réponse économique et financière de l'Union est de 500 milliards d'€ par le projet SURE pour le refinancement du chômage partiel, les prêts sans conditions de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la mise en œuvre du Mécanisme Européen de Stabilité (MES). Si un accord de principe existe au sein de l'UE sur un plan de relance de 5 à 10 points du PIB (de 800 à 1 600 milliards d'€) il n'y a pas encore de consensus sur les transferts budgétaires vers les régions et les secteurs les plus touchés par la crise du coronavirus. La Commission européenne doit présenter d'ici le 6 mai 2020 une proposition de budget pour la période 2021-2027 incluant un fonds pour relancer l'économie après la pandémie actuelle.

Christian JUVAUX  
Lyon le 26 avril 2020